

Comité consultatif en environnement (CCE)

Procès-verbal

Rencontre du 18 février 2013

Membres présents:

Myriam Rioux,
Michel Pichet, Président,
Lucie Sauvé
Steve Martineau
Kim Cornelissen, conseillère municipale,
Ann Lalancette, aide technique de la municipalité.

Membres absents:

Louise Meilleur, conseillère municipale,
Marc Bouisset, secrétaire

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à 19h40 sur proposition de Steve Martineau, appuyé par Lucie Sauvé.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2013

Le procès verbal de la rencontre du 28 janvier 2013 est adopté sur proposition de Steve, appuyé par Kim Cornelissen.

3. Proposition concernant les néonicotinoïdes

Un membre souligne l'importance de la problématique en lien avec l'utilisation des néonicotinoïdes en raison de son impact sur les pollinisateurs et de leur persistance dans l'environnement.

***Considérant** que les acteurs du milieu agricole (UPA, syndicats spécialisés, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, la fédération des apiculteurs du Québec, etc.) sont très inquiets par l'utilisation des néonicotinoïdes,*

***Considérant** les risques de contamination des eaux de surface par ces composés hydrosolubles et persistants,*

***Considérant** l'impact des néonicotinoïdes sur la biodiversité des insectes et de la flore,*

***Considérant** l'utilisation répandu des néonicotinoïdes dans la région,*

Il est proposé par Kim Cornelissen, appuyé par Myriam Rioux et adopté à l'unanimité que le CCE recommande au conseil municipal de reconnaître l'importance de la problématique des néonicotinoïdes et appuie le monde agricole dans sa recherche de solutions concrètes à la problématique.

4. Étude de l'offre de participation au projet « De l'entretien durable aux paysages comestibles »

Les membres du CCE ont pris connaissance des modalités du projet «de l'entretien durable aux paysages comestibles» de l'organisme à but non lucratif, la Reconstruction Harmonieuse de l'Agriculture. Ce projet comprend l'aménagement d'un jardin potager de permaculture dans un lieu public et la réalisation de conférences de sensibilisation sur l'entretien écologique d'aménagements paysagers moyennant une somme de 1250\$. Cette somme permettra l'achat des végétaux et l'élaboration du plan de l'aménagement.

Considérant que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu fait partie des plus beaux villages du Québec;

Considérant l'expertise du comité d'embellissement;

Considérant l'intérêt grandissant de la population pour les initiatives écoalimentaires;

Considérant que plusieurs municipalités ont déjà annoncé leur participation au projet;

Il est proposé par Lucie Sauvé, appuyé par Kim Cornelissen et adopté à l'unanimité que le CCE recommande au conseil municipal d'adhérer au projet « De l'entretien durable aux paysages comestibles » et de travailler conjointement avec le comité d'embellissement dans ce dossier.

5. Projet immobilier

Il est proposé par Kim Cornelissen, appuyé par Lucie Sauvé et adopté à l'unanimité que le CCE souhaiterait que leur comité ainsi que la population puisse se prononcer dans le dossier du nouveau projet immobilier.

6. Étude des trois projets de règlements sur l'eau (utilisation, protection des eaux de surface et protection des eaux souterraines)

Il est proposé par Steve Martineau, appuyé par Myriam Rioux et adopté à l'unanimité que le CCE recommande au conseil municipal d'autoriser leur comité de travailler de concert avec le regroupement gaz de schiste sur les règlements sur

la protection des eaux étant donné l'intérêt et l'expertise de ce dernier sur ce sujet.

7. Clôture de la réunion

La levée de la réunion a eu lieu à 21h15 sur proposition de Steve Martineau, appuyé par Myriam Rioux.